

Le Plessis, le 22 juillet 2022

## CS GROUP finalise son plan de refinancement :

Emprunt obligataire de 30 M€ maximum à échéance juillet 2029

Remboursement des obligations émises en 2016 et 2018

\*\*\*

Rallongement de la maturité de la dette

Baisse globale du coût de l'endettement

CS GROUP annonce avoir procédé au refinancement d'une partie de sa dette et au renforcement de ses ressources financières par l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal total maximum de 30 M€, remboursable in fine à échéance juillet 2029, souscrit par des fonds de dette gérés par la société de gestion de portefeuille Zencap Asset Management.

Le tirage d'une première tranche de 20 M€ de cet emprunt contribue au remboursement par anticipation de l'emprunt obligataire EuroPP 2023 de 15,0 M€ émis en 2016, à échéance avril 2023, et de l'emprunt obligataire EuroPP 2025 de 10,0 M€ émis en 2018 dans le cadre du financement de l'acquisition de Novidy's, à échéance juin 2025. La seconde tranche de 10 M€ sera « tirable » dans les 12 mois et remboursable in fine en juillet 2029 également.

La source de financement supplémentaire et le rallongement de la maturité de la dette viennent conforter la mise en œuvre du plan stratégique *Vision 2024*, qui vise notamment à accélérer la croissance du groupe sur ses axes stratégiques.

Ce refinancement s'accompagne d'une baisse du taux d'intérêt annuel qui résulte de l'amélioration des performances de l'entreprise.

---

CS GROUP est un acteur majeur de la conception, de l'intégration et de l'exploitation de systèmes critiques. CS GROUP est coté sur le marché Euronext Paris - Compartiment C (Actions : Euroclear 7896 / ISIN FR 0007317813).

Pour en savoir plus : [www.csgroup.eu](http://www.csgroup.eu)

### Relations presse

Barbara GOARANT

Tél. : +33 (0)1 41 28 46 94

### Contact Investisseurs

Laurent Gilles

Tél. : +33 (0)1 41 28 44 44